



**CARREFOUR SUPPLY CHAIN**

**SITE DE SAINT GILLES**

**Joël Fouque**  
**Délégué Syndical CGT**  
**Carrefour Supply Chain**  
**Zac Mitra/ Rue Flacon**  
**30 800 Saint Gilles**

**Copie : D.Tizon DSC CGT CSC France**  
**Inspecteur du Travail : Monsieur Monsieur DISPANS**

**Antoine Cintas**  
**Directeur entrepôt**  
**Carrefour Supply Chain**  
**Zac Mitra, rue Falcon**  
**30 800 Saint-Gilles**

A Saint-Gilles, le 16 janvier 2017,

Monsieur,

**Objet : Signalement de mesures discriminatoires à l'égard de 3 salariés adhérents à la CGT**

Par la présente, je tiens à vous informer que notre Syndicat « CGT CSC », de Saint Gilles, constate une nouvelle fois que les décisions de Monsieur Nédelec RH, ne s'appliquent uniquement à la section Syndicale CGT, cette discrimination n'est pas de nature à améliorer le dialogue social.

**Rappel du Code du travail et discrimination :** Les articles L.1132-1 et L. 1132-2

Conformément aux articles L. 3142-7 ; L. 3142-8 ; L. 3142-9 ; L. 3142-10 ; R. 3142-1 du code du travail, chaque salarié vous a remis une demande d'autorisation pour pouvoir s'absenter de l'entreprise du 05 décembre au 9 décembre 2016, en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Conformément à l'article L. 3142-8 du code du travail, leur demande a été le maintien total de leur rémunération pendant cette formation.

En date du 8 novembre Monsieur Nédelec a informé les salariés de l'accord de l'entreprise de cette absence.

Les 3 salariés ont remis à la RH les attestations de présence au stage syndical

- Le refus de payer la formation Syndicale de 3 adhérents CGT qui ont reçu leur autorisation d'absence, ainsi que le maintien de la rémunération est un délit d'entrave.

Le Secrétaire CGT de l'Union Locale de Nîmes a téléphoné le mercredi 5 janvier 2017 à Monsieur Nédélec, en lui demandant de régulariser cette situation dans les 24 heures.

La régularisation s'est faite le 13 janvier 2017 pour les trois salariés

Certes, ce n'est pas la première fois et sûrement pas la dernière que la Direction traite différemment notre organisation syndicale par rapport aux autres organisations syndicale. L'égalité envers les syndicats ne doit pas être dans les bonnes résolutions pour l'année 2017

Salutations Syndicales

Délégué Syndical CGT

JOEL FOUQUE